



Marchandises perdues par la poste

Par **Pyfone**, le **01/06/2010** à **22:24**

Bonjour,

Bonjour,

je me permets de vous solliciter car je suis réellement sans moyens financiers actuellement et cette "petite affaire" risque de me faire déposer le bilan (je suis sérieux même si, vous le verrez plus loin, les sommes en jeu ne sont pas énormes mais mettent tout de même en péril ma petite structure).

Les entreprises et personnes concernées par ce litige :

- La poste
- Repères Numériques : Prestataire informatique français, immatriculé sous le numéro : 452 370 372 – Code APE 721Z (ma société).
- un de mes clients

Cette commande entre dans le cadre d'un audit de sécurité ainsi qu'une étude géologique sur les plateformes pétrolières Algérienne

Bref résumé :

Le 21 avril 2010, j'ai expédié de la marchandise "sensible" (10 graveur de DVD pour ordinateurs portables + 1 moniteur Dell) en Algérie pour le compte d'un de mes clients (une société d'audit américaine (Texas) spécialisée dans la sécurité et l'organisation de plateformes pétrolières). Cette marchandise n'est jamais arrivée.

Cette marchandise était emballée dans un carton anonyme afin de ne pas tenter d'éventuels

voleurs et à été expédiée le 21 avril en Colissimo recommandé.

Le jour de l'expédition, j'ai demandé une assurance pour cet envoi et la personne qui à pris mon colis n'était pas compétente (ne savais pas faire sur leur logiciel). Elle s'est même déplacée dans tout le centre de tri (centre de tri de villefranche sur saone) pour trouver quelqu'un qui savais faire. Bref, je lui ai dit tans pis cela doit impérativement partir aujourd'hui....(certainement une erreur de ma part)

Au final, colis perdu et simple courrier reçu de la poste stipulant qu'ils reviendrons vers moi dans un délais de 90 jours maximum.

Question :

Devant la loi, dois-je impérativement commander à nouveau du matériel pour satisfaire mon client (qui à déjà payé)

Quels sont les recours possibles, sachant qu'il m'est aujourd'hui impossible (financièrement parlant de racheter et d'expédier à nouveau cette marchand

Vous remerciant paravance, cordialement,

Christophe Jamet

Jametc@free.fr

062106098